

Jouer avec l'incertitude

Palmarès
des **jeunes**
urbanistes
2016-2017

Sous la direction d'Isabel Diaz et de Clémence Champenois
Coordination éditoriale : Olivia Barbet-Massin

ATELIER
ALTERN



ROMAIN
CHAMPY



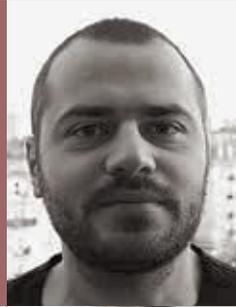
GRAU



FÉLIX MULLE
ET LOÏC
PARMENTIER



ANTOINE
PETITJEAN



PLATEAU
URBAIN



VILLE
OUVERTE



YA+K



LES LAURÉATS 2016-2017



ATELIER ALTERN

Aurélien Zoia, Sylvain Morin



ROMAIN CHAMPY



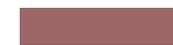
GRAU

Susanne Eliasson, Anthony Jammes



FÉLIX MULLE ET LOÏC PARMENTIER

Membres de Virage, architectes collectifs



ANTOINE PETITJEAN



PLATEAU URBAIN

Simon Laisney, Paul Citron, Gautier Le Bail, Jean-Baptiste Roussat, Cécile Altaber, Élise Ruth Robstad, Mélusine Hucault, Mathias Rouet, Nicolas Persyn, Sylvan White, Laura Petibon, Simon Labussière et Camille Lefebvre.



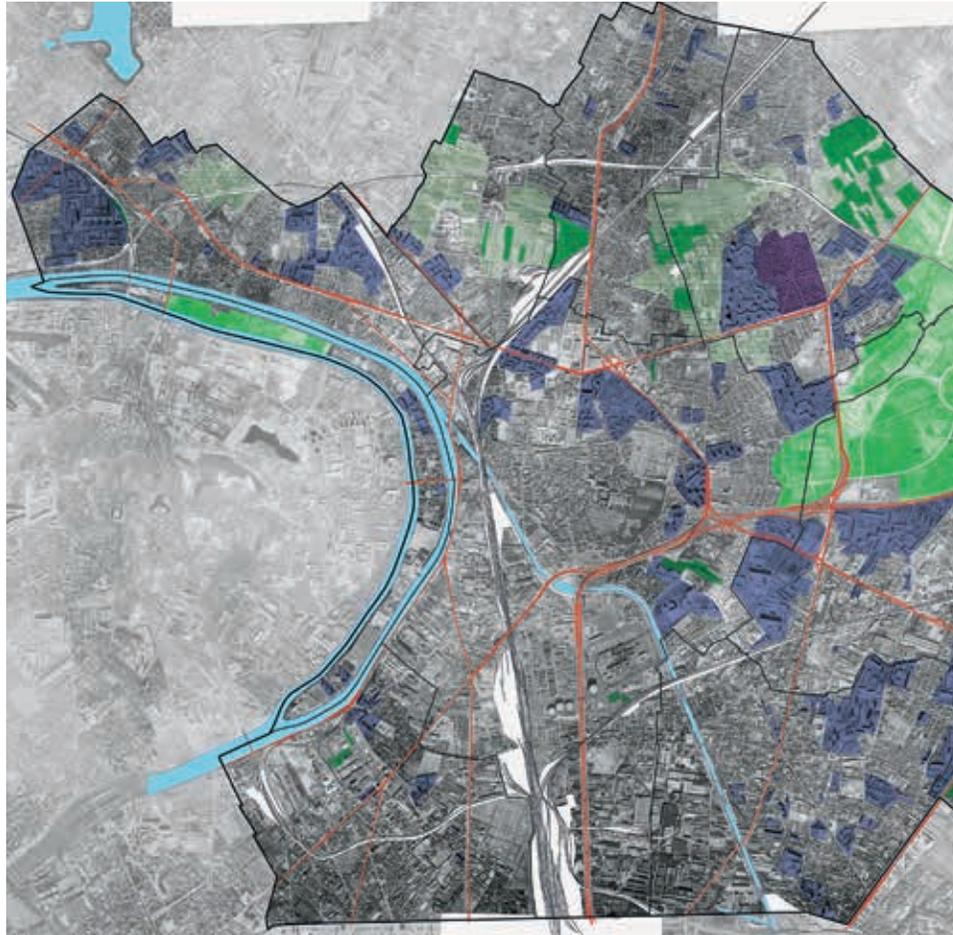
VILLE OUVERTE

Gwenaëlle d'Aboville, Pierre-Antoine Tiercelin, Thibaud Aguilée, Donatien Cassan, François Déalle-Facquez, Marie Jolivet, Séphane Lerays et Céline Steiger.



YA+K

Étienne Delprat, Yassine Elkherfih, Audrey Moizo, Anouk Goelo et Alexis Gouin.



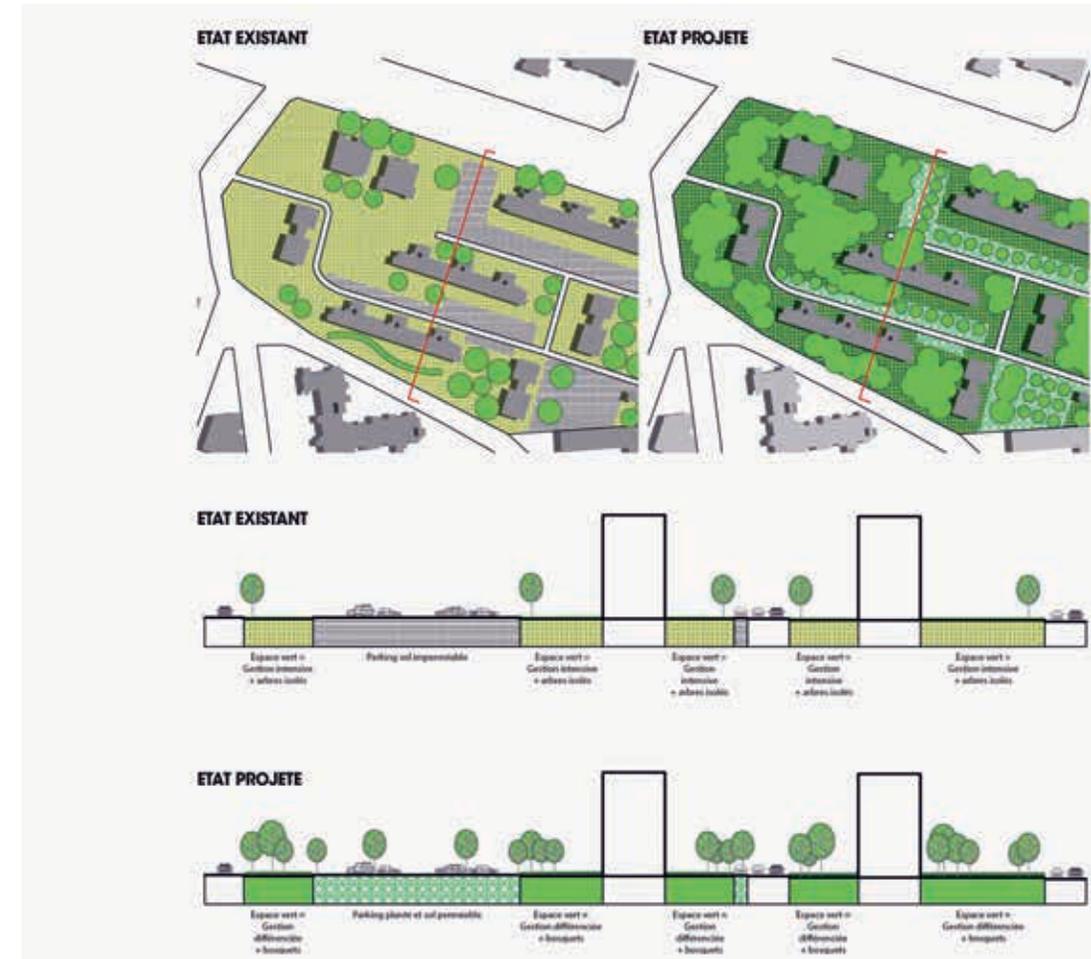
Un paysage en héritage : un territoire d'infrastructures, de grands ensembles et de grands parcs.

TRAME VERTE ET BLEUE URBAINE DE PLAINE COMMUNE

Étude pour l'élaboration et la programmation de corridors écologiques, 2014-2015

L'étude vise à anticiper la construction d'un paysage écologiquement fonctionnel, adapté aux contraintes du milieu urbain et aux usages des citoyens. Une opportunité de redonner sens au paysage quand la ville se construit par à-coups... Hier fait d'usines et de grands ensembles et d'enclaves agricoles, le territoire de Plaine Commune traversé par la Seine et le canal de Saint-Denis est désormais devenu celui d'ambitieux enjeux du Grand Paris.

Avec les opérations de Zac, la construction d'équipements métropolitains, le projet de Tangentielle Nord, la reconstruction de la ville se fait à un rythme effréné. Mais qu'en est-il de la place de la nature, de la géographie et du paysage? À travers une analyse à la fois écologique, sociologique, urbaine et paysagère, nous avons croisé les regards des maîtres d'œuvre, des maîtres d'ouvrage, des usagers, des associations, des chercheurs, sur l'utilisation, la gestion de



Schémas de principe portant sur la requalification paysagère et écologique d'espaces libres de secteurs de grands ensembles.

la nature en ville. De la friche ferroviaire au talus d'autoroute, des berges de Seine aux quais du canal, en passant par les espaces libres des immeubles des années 1970 ou les squares, jardins et places des récentes opérations de Zac, chaque espace fertile a été cartographié et évalué au regard de la trame verte. Sur cette base, il s'agit de dessiner un projet de trame verte élaborée sur l'existant, mais aussi sur les projets à venir, et d'en faire une nouvelle trame de développement urbain compatible avec les enjeux paysagers et urbains, les usages, l'adaptation aux risques

climatiques... et esquisser les traits d'une nouvelle esthétique de l'écologie appliquée au territoire urbain.

Avec Urban-Eco, écologues mandataires; Philippe Clergeau, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle; Magali Paris, chercheur en paysage et sociologie, École d'architecture de Grenoble.
Maîtrise d'ouvrage : Plaine Commune
Mission : élaboration de la trame verte et bleue urbaine
Superficie : 47,4 km².



Vue aérienne de la friche Saint-Sauveur en 2014.

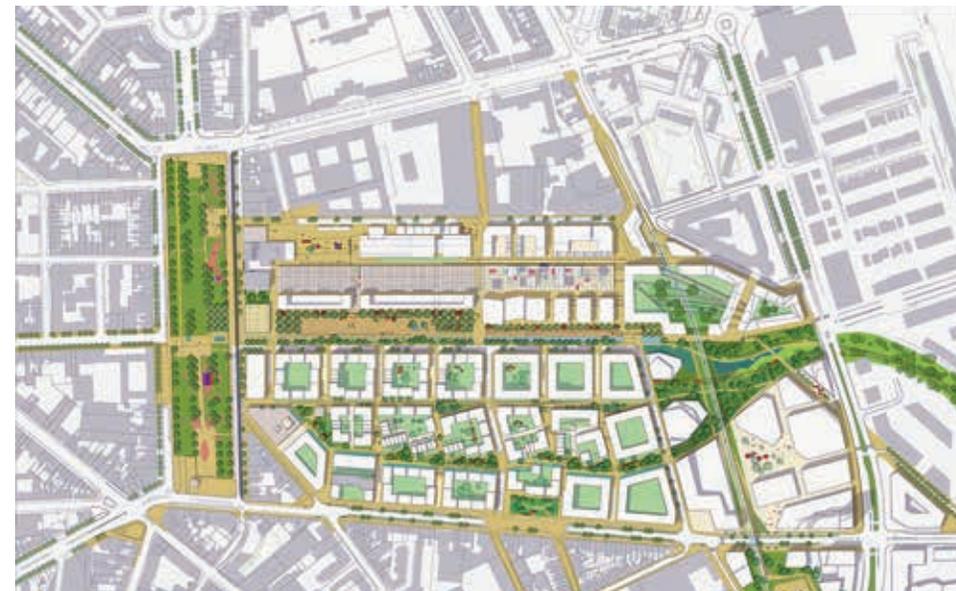
Assurer une nouvelle articulation urbaine entre des quartiers contrastés

Le projet se détermine comme une opportunité pour mettre en place une nouvelle articulation urbaine et sociale entre les quartiers qui jouxtent la friche. Cette articulation se fonde sur la création de nouvelles porosités entre la friche et son environnement : il s'agit de coudre, relier finement la friche Saint-Sauveur aux quartiers qui l'entourent. Une série d'actions physiques et symboliques (requalification de rues, accroches visuelles, programmation d'usages commerciaux, etc.) est mise en œuvre pour inviter les populations résidant autour de la friche à pénétrer dans le nouveau quartier. Les accroches du projet permettent de penser positivement les relations entre la friche et ses quartiers avoisinants. Mais le projet doit aussi réussir l'alchimie entre les populations qui résideront autour et sur la friche, être un projet du mélange et de l'échange. Cet objectif passe, d'une part, par une organisation de l'espace (privé et public) qui permet les rencontres et le développement de rapports sociaux et, d'autre part, par la mise en œuvre de lieux

ressources qui favoriseront la constitution d'intérêts et d'activités communs entre les populations résidant dans le projet.

Un quartier de la connaissance permettant un développement économique endogène

La ville de Lille et particulièrement les abords de la friche forment une véritable pépinière du savoir et un pôle culturel majeur de la métropole. De nombreuses institutions d'enseignement supérieur, de recherche, et des espaces culturels sont implantés à proximité. Cette présence fait de l'aménagement de la friche une occasion unique pour conforter cet environnement et constituer un quartier « de la connaissance ». À ce titre, le projet se donne comme objectif de chercher à mobiliser les acteurs culturels, économiques et de l'enseignement supérieur. Il s'agit, d'une part, de susciter l'émergence de projets immobiliers intégrant ces acteurs, leurs intérêts et leurs besoins. Ainsi le projet cherche à être une vitrine des savoir-faire métropolitains, à articuler les filières d'excellences métropolitaines, principalement situées en périphérie de Lille dans des parcs d'activités spécialisés.



Plan-guide du projet urbain Saint-Sauveur.

Il s'agit, d'autre part, d'intégrer les acteurs de la société de la connaissance dans le processus de définition et de mise en œuvre du projet. Cette démarche trouve d'ores et déjà une application concrète dans la conduite d'une étude de planification énergétique originale, confiée à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), voisine du site, et coproduite avec les concessionnaires de réseaux énergétiques.

Les grandes lignes du projet urbain

Ces ambitions s'incarnent dans le plan-guide de l'équipe Gehl qui développe une démarche sensible aux usages et à la vie des espaces publics. Le projet urbain se structure autour du cours Saint-Sauveur, l'armature urbaine du futur quartier. Cet axe de 700 m de long, situé au sud des halles de l'ancienne gare, fait le lien entre le parc Jean-Baptiste-Lebas et le jardin de la Vallée. Il organise aussi la dualité du projet entre le secteur des halles au rayonnement métropolitain et la zone des îlots nordiques davantage résidentielle et domestique. Le nord de cet espace public structurant, le secteur des halles, est l'espace d'intensité du projet. Celui-ci accueille une

congestion de fonctions : des logements, des bureaux, des commerces, des équipements et une opération tertiaire atypique, le Saint-So Bazaar, qui tente de réunir sous un même toit des formats très différents, du plateau de 300 m² pour les entreprises matures aux petites surfaces et ateliers pour les entrepreneurs individuelles, artistes, artisans, etc. Cette nouvelle forme immobilière incarne quelque chose de la modernité du travail et des évolutions des rapports de production. Le sud du cours Saint-Sauveur (le secteur des îlots nordiques) est l'espace à dominante résidentiel du projet. Le tissu urbain et la trame viaire ont été pensés pour protéger les espaces publics de la voiture. La forme fermée des îlots, la recherche d'une mixité typologique et sociale (avec une part importante de logements sociaux et intermédiaires, deux tiers de la programmation), la place importante des espaces verts traduisent en plan les ambitions programmatiques portées par la Métropole et la Ville de Lille. La partie est de la friche se distingue de ces deux premiers secteurs en accueillant un nouvel espace vert, au débouché de la tranchée ferroviaire



Un espace public linéaire.

« CAUDÉRAN VILLE JARDIN », BORDEAUX

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un plan-guide, 2014-2018

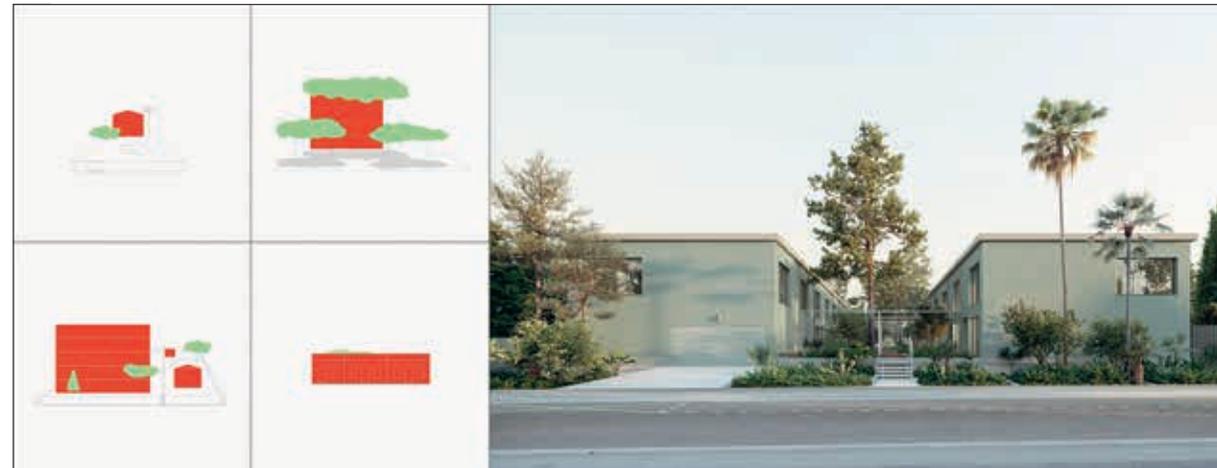
En 2013, nous avons développé avec Michel et Claire Corajoud un plan-guide pour le quartier de Caudéran à Bordeaux. Ce quartier (750 ha, 44 000 habitants) essentiellement résidentiel s'est constitué progressivement dans le temps, passant d'un paysage rural fait de vignobles et de hameaux à un quartier résidentiel majeur de Bordeaux. Il contient aujourd'hui des lieux aux qualités très contrastées mais le paysage et les formes bâties entretiennent toujours un rapport très étroit et fonctionnent de façon complémentaire : le pavillonnaire et ses jardins d'un côté, et le collectif et ses grands arbres de l'autre. De plus, les qualités de l'espace public sont en grande partie produites par le domaine privé, à l'image des clôtures de maisons ou des arbres qui débordent sur rue dans le collectif. Avec la révision du plan local d'urbanisme communautaire, et l'application de nouvelles règles d'urbanisme, les principales formes urbaines de Caudéran seront consolidées dans leurs qualités pour permettre notamment : — la préservation d'une ville « basse » dans les quartiers pavillonnaires avec une

hauteur limitée à un étage accompagnée de la création systématique d'un jardin de devant pour les nouvelles constructions ; — le développement d'une ville « nature » et collective dans les quartiers de plus forte densité avec des résidences aux emprises plus larges et un paysage végétal de grande amplitude. Aujourd'hui nous accompagnons la ville dans la mise en œuvre du projet urbain à travers une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Bas Smets (rencontre et conseil auprès des habitants et promoteurs locaux, réflexion sur les espaces publics autour du parcours d'un futur bus à haut niveau de service...). En parallèle, nous développons un projet de 15 logements à Caudéran pour Crédit Agricole Immobilier. Le projet propose des nouvelles formes de densités horizontales dans un tissu urbain majoritairement individuel. Il nous permet de mesurer à la parcelle les répercussions de nos propositions urbaines.

Avec Bureau Bas Smets
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux.



Le quartier de Caudéran à Bordeaux (44 000 habitants), constitué de 4 tissus résidentiels existants : 1. individuel; 2. collectif; 3. mixte; 4. échoppes.



Quatre produits résidentiels existants et une proposition de 15 logements « individuel rapproché » pour densifier le tissu individuel.



Grande carte synthétique rassemblant l'ensemble des propositions et imprimée en grand format (4x2 m) pour les réunions avec les élus. Inspiré des méthodes du paysagiste Alain Freydet, ce type d'affichage demande aux parties présentes d'engager leur corps dans la lecture de la carte, impliquant une approche beaucoup plus physique et moins distanciée du territoire.

Vue, depuis la rue et à travers les jardins privés, sur les « campagnes intérieures » de Wandignies-Hamage, un des fondements du projet.



Présentation aux élus et rencontre avec un groupe portant un intérêt à l'habitat participatif et à une installation sur la commune.

WANDIGNIES-HAMAGE

Plan-guide pour la revitalisation d'un centre-bourg (Nord) et l'implantation de nouveaux logements, 2015

Avec le maire de Wandignies-Hamage, arpentant le centre-bourg.

— Tous ces terrains, là, autour de la mairie, appartiennent à M.G. ?

— Oui. Ça, c'est la maison qu'il a commencé de construire dans les années 1980 et qui n'a pas bougé depuis. Ça c'est sa maison à lui...

— Mais c'est une maison en ruine !

— Oui... Je voulais mettre en place une procédure de péril. On a pénétré dans la maison et on a avancé de pièce en pièce. Tout à coup, on est tombé nez à nez avec M.G. et sa sœur ! C'est comme ça que j'ai compris qu'il habitait là ! L'autre

bâtisse, à côté, il l'a mise à la location. Il ne voit pas de problème, pour lui elle est parfaitement habitable...

Wandignies-Hamage, pour répondre à de nouvelles demandes sociétales et pour limiter l'extension du bourg sur les espaces naturels environnants, cherche à construire des logements autrement : il faut diversifier les typologies pour les personnes âgées, les familles monoparentales et les jeunes ; il faut également construire les logements à l'intérieur du tissu existant et en profiter pour consolider le réseau des espaces publics de la commune. Cependant, nous

sommes là face à un problème d'envergure nationale : ces opérations de centre-bourg, dès lors qu'elles ne sont pas une simple maison posée au milieu de sa parcelle, sont à fois trop petites et trop complexes pour attirer les opérateurs habituels du logement. L'enjeu est donc d'innover sur le plan spatial, en mutualisant les énergies et les espaces, mais aussi sur le plan opérationnel. Après avoir proposé un plan guide ainsi qu'une série d'interventions tirant parti des spécificités de ce village constitué en réseau, nous avons accompagné la commune dans le recensement de ses besoins habitants ainsi que dans sa

relation avec les différents opérateurs. Deux pistes sont explorées en parallèle et proposées aux opérateurs :

1. Rassembler en amont un panel d'habitants potentiels pour sécuriser la commercialisation des logements.
2. Réduire les coûts de la construction en développant des procédés de préfabrication en série adaptés à ce tissu complexe.

Maîtrise d'ouvrage : PNR Scarpe-Escout, Commune de Wandignies-Hamage (59), 1 200 habitants. Maîtrise d'œuvre : Virage + Jean-Michel Roux (montages urbains).



Le « cœur agro-urbain », un parc agricole ouvert à une multiplicité d'usages.

ÉCOQUARTIER DE MONTÉVRAIN, MARNE-LA-VALLÉE

Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine : plan-guide, réalisation des espaces publics et mission d'architecte coordonnateur, 2011-...

Sur un périmètre de 150 ha partiellement aménagé (voiries et réseaux), un site agricole en bordure du boulevard circulaire à Marne-la-Vallée, l'établissement public d'aménagement avait, à partir des années 2000, programmé la réalisation d'un quartier mixte rassemblant près de 3 000 logements, des commerces, de l'activité et une programmation universitaire. En 2012, l'aménageur fait évoluer sa commande et fait converger plusieurs de ses Zac dans un écoquartier, sur fond de relation tendue avec les élus locaux. La lecture géographique, à grande échelle, et le fonctionnement hydraulique ainsi qu'une recherche approfondie des potentiels fonciers (notamment agronomiques) nous ont permis de préciser le rôle de ce petit territoire dans son rapport au plateau et à la vallée de la Marne : en déplaçant la question, initialement purement urbaine, nous avons enrichi la programmation du quartier d'une dimension agricole : une façon de rompre les inerties conjuguées qui, sur ce territoire, limitaient le projet à un plan de zonage hérité des origines de la ville nouvelle. À l'interface entre nouveau quartier et tissus pavillonnaires, à cheval sur les périmètres communaux, un espace d'agriculture urbaine d'une vingtaine d'hectares s'est ainsi précisé. En parallèle, le travail sur les densités des lots bâtis a permis de tenir le rythme de production de logements négocié entre la collectivité et l'aménageur. Le projet urbain a donc dû faire la démonstration qu'une hausse de la densité générerait une qualité urbaine

compatible avec les attentes des promoteurs comme des élus, initialement frileux. Peu à peu, le parc agricole s'est affirmé. Baptisé par les élus : « cœur agro-urbain », il est devenu le barycentre géographique et symbolique d'un dialogue intercommunal apaisé et a joué en faveur de la candidature du projet à la labellisation « engagé dans la démarche Écoquartier* » (2014). Un début, car cette nouvelle figure territoriale nécessite sa part d'expérimentation. De concert avec l'aménageur devenu, en plus du projet urbain, porteur d'une expérimentation en matière d'agriculture urbaine, nous avons encadré les études de préfiguration agricole cernant la plus juste forme d'agriculture pour le site. Associées à différents scénarios économiques, elles ont permis, en lien avec le projet de paysage, de préciser les contours spatiaux, techniques, financiers et sociaux de cet espace productif, débouchant sur un cahier des charges annexé à l'appel à manifestation d'intérêt (2016). Le cœur agro-urbain ouvre de nouveaux champs de recherche, notamment économique, pour enclencher des logiques locales et circulaires (approvisionnement des groupes scolaires, gestion des déchets organiques par compostage ou génération d'énergie...).

Maîtrise d'ouvrage : Épamarne.

Maîtrise d'œuvre : Agence Folléa-Gautier, paysagistes ; Tribu, énergie, bioclimatique architecturale ; Infra-Services, VRD.

Surface : 150 ha.



Plan-guide de l'écoquartier : les espaces ouverts, mars 2016 (avec l'Agence Folléa-Gautier).

* Le projet de cœur agro-urbain a obtenu la subvention Écocité Ville de demain relatif au Programme d'investissement d'avenir « démonstrateurs industriels pour la ville durable ».

SVDP — SAINT-VINCENT-DE-PAUL — LES GRANDS VOISINS, PARIS 14^E

Occupation temporaire, 2015-2016

Depuis 2015, l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le 14^e arrondissement de Paris, connaît une nouvelle vie : l'association Aurore, épaulée par Plateau urbain dans sa gestion du site, y mêle l'hébergement d'urgence à l'accueil d'activités associatives, culturelles et économiques. Sous le nom de Grands Voisins, ce projet phare de Plateau urbain à la visibilité grandissante cherche à renouveler le regard porté sur l'occupation temporaire, auprès du public comme des collectivités locales.

Au cœur de Paris, entre Denfert-Rochereau et Port-Royal, l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul est un site de 3,4 ha désaffecté depuis 2011. La Mairie de Paris y projette un écoquartier de 60 000 m², selon un calendrier évoquant un début des travaux à l'été 2017 au plus tôt. Compte tenu du manque de surfaces d'activités bon marché à Paris et du déficit d'espaces d'hébergement des populations défavorisées, ces six années de transition méritaient d'être mises à profit. Dans cet intervalle, la Mairie a donc souhaité lui donner une diversité d'usages temporaires, en lien avec l'AP-HP et l'EPFIF (établissement public foncier d'Île-de-France), propriétaires des lieux. La Mairie a ainsi confié la gestion d'ensemble à Aurore, association spécialisée dans la réinsertion et l'hébergement d'urgence qui a choisi de s'appuyer sur Plateau urbain pour valoriser les locaux qu'elle n'occupe pas elle-même. Le champ d'intervention de

Plateau urbain comprend l'inventaire des surfaces disponibles, la définition d'une programmation adaptée et l'animation des appels à candidature, ainsi que la coordination technique des viabilisations et de l'entretien des bâtiments. En date du 1^{er} avril 2016, soit un an après l'installation des premiers occupants, Saint-Vincent-de-Paul héberge 140 structures sur une surface de 6 600 m², moyennant un loyer fixé au prix des charges, soit 17 € mensuels le m². Le montant des charges est ainsi supporté par les occupants aussi longtemps que le projet urbain sur le site n'est pas engagé. Pour ces derniers, le coût demeure très inférieur aux prix du marché, leur permettant de concentrer leurs ressources sur le développement de leurs activités. Le propriétaire économise quant à lui les frais du portage foncier. Cette logique gagnant-gagnant est au fondement du modèle économique développé par Plateau urbain. En mêlant l'accueil d'activités associatives, culturelles et entrepreneuriales à l'hébergement d'urgence, Plateau urbain contribue à doter le futur écoquartier d'usages transitoires. Condensé des savoir-faire de l'association, cette démarche vise à renouveler la perception de l'occupation temporaire sous la forme d'un laboratoire urbain grandeur nature, qui revendique sa dimension d'intérêt général au bénéfice de l'ensemble des Parisiens. Aussi bien à travers la sélection des porteurs de projets candidats, qui tient compte de leur apport au projet global,



Une mixité d'occupation : hébergement de personnes fragiles (300 résidents) et locaux occupés par des porteurs de projets (300 occupants).

qu'à travers la programmation culturelle et les aménagements extérieurs, assurés par le collectif Yes We Camp, les Grands Voisins mettent l'accent sur l'ouverture sur la ville et la création de lien social, y compris avec les hébergés. L'occupation temporaire réussie de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, projet-vitrine de son savoir-faire, permet à Plateau urbain de démontrer sa compétence et sa pertinence sur des projets de grande ampleur.

Propriétaire : AP-HP — EPFIF
Porteurs de projet : Association Aurore (hébergement d'urgence), Plateau urbain (programmation urbaine), Yes We Camp (programmation culturelle et aménagements extérieurs) et 140 structures créatives
Partenaires : Mairie de Paris, Mairie du 14^e arrondissement
Type de projet : Occupation temporaire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans la perspective de la réalisation d'un écoquartier. Surface : 3,4 ha. Calendrier : mai 2015, arrivée des premiers porteurs de projet; 2017, début du chantier de l'écoquartier.

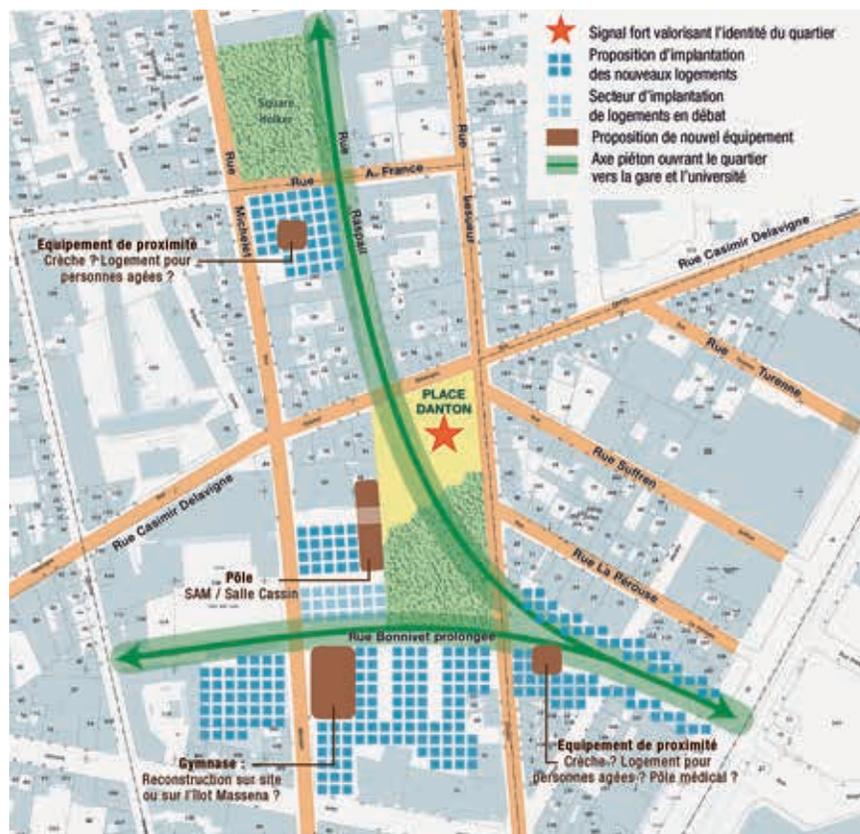


Schéma directeur issu de la concertation.

SECTEUR DE LA PLACE DANTON, LE HAVRE

Plan d'aménagement partagé, 2011-2015

Dans le centre ancien du Havre, la démolition de la maison d'arrêt a libéré un vaste espace qui offre des opportunités foncières au sein d'un tissu dense de faubourg. À la tête d'une équipe réunissant architectes, programmistes, économiste et artistes, Ville Ouverte a piloté de 2011 à 2015 la démarche de co-élaboration du projet urbain. Missionnée par la Ville du Havre qui engageait pour la première fois une démarche de coproduction, Ville Ouverte était garante de l'articulation entre le travail technique et la concertation avec les habitants. L'agence a conçu et animé les démarches d'études, de mobilisation puis de concertation auprès des habitants, élus et services.

Travailler dès le départ avec les habitants a permis de réinterroger les principes du projet (le principe de désenclavement à travers la remise en cause puis la confortation d'un mail, la localisation des pleins et des vides dans le respect de la trame urbaine), puis de proposer des solutions jusque-là non imaginées, qui se lisent aujourd'hui dans le plan masse et qui ont été partiellement mises en œuvre par les habitants dans le cadre d'actions de préfiguration : prolongation d'une voie piétonne pour compléter un maillage viaire, réorganisation du stationnement le long d'un square, verdissement du quartier, intégration d'une offre d'escalade dans un nouvel équipement public...



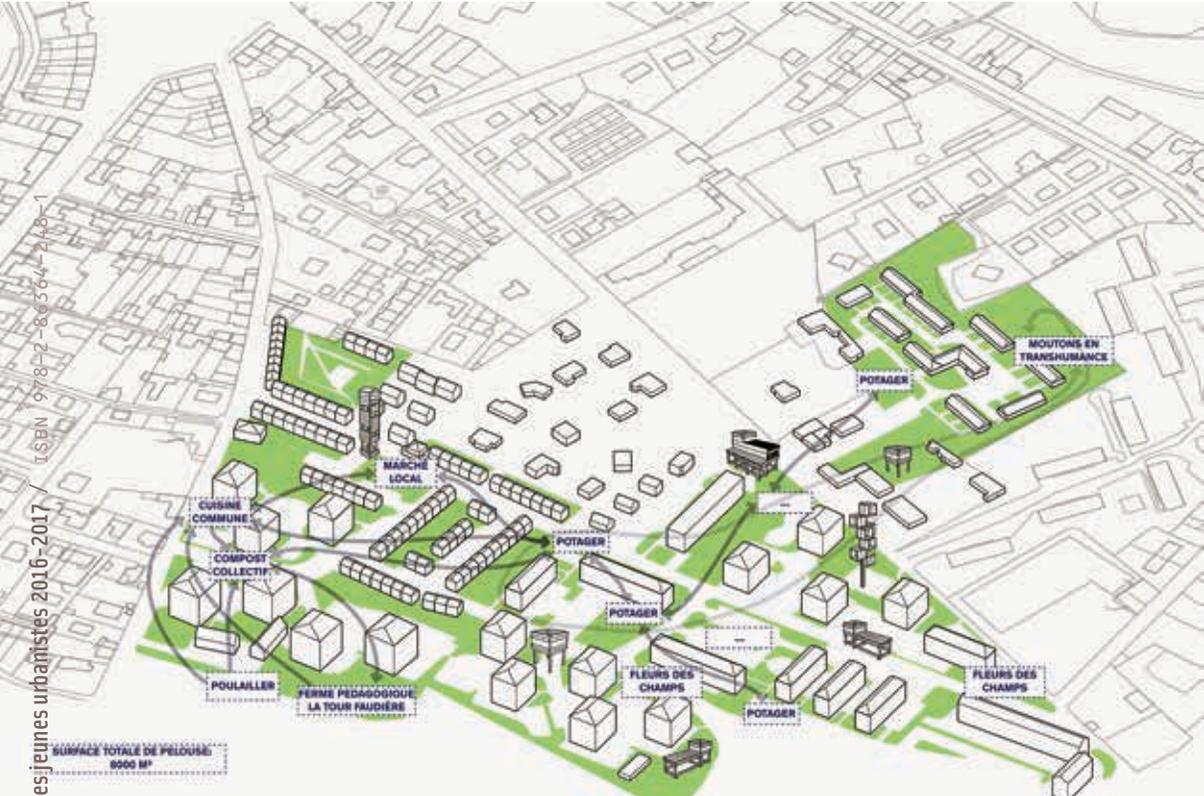
Atelier de travail sur les formes urbaines. Mise en débat des différents scénarios.



État du projet : en cours ; la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de Ville Ouverte est terminée, les premières opérations sortent sous la maîtrise d'œuvre urbaine de Philippe Panerai (équipement public, espace public, suivront les lots de logements). Maîtrise d'ouvrage : Ville du Havre.

Une habitante témoigne :

Quand avez-vous commencé à croire en cette démarche de concertation ?
« Quand on a commencé à être réunis en tables rondes, en petits groupes de réflexion, [...] on pouvait dire réellement ce qu'on pensait, ce que l'on rêvait de faire. J'ai aussi été rassurée par la façon dont cette réflexion a été guidée sur plusieurs séances. On n'a pas été livrés à nous-mêmes, on n'a pas émis les projets les plus fous. Il y a vraiment eu un accompagnement très sérieux des citoyens quels que soient leurs horizons. L'agence a su être l'intermédiaire entre le projet de la municipalité et les citoyens qui s'investissaient dans cette démarche. C'est ça qui m'a beaucoup plu. Je me suis dit que c'était du temps, que c'était un investissement de la part de la Mairie et que cet investissement était lourd. »
Propos cités dans un ouvrage édité par la Ville du Havre : *Le Havre, Quartier Danton avec les habitants, une démarche inédite de concertation*, 2016.



Mermoz 2030 : propositions d'aménagement, diagramme des flux et interactions potentiels (économie, productions locales, échanges sociaux...)

MERMOZ, QUARTIER PRODUCTIF, AVRANCHES (MANCHE)

Résidence d'architectes dans un quartier classé « politique de la Ville », janvier-mars 2016

Le quartier Turfaudière-Mermoz connaît une situation similaire aux quartiers périphériques des petites villes : les habitants, en particulier les jeunes ménages, délaissent la ville centre au profit des zones pavillonnaires en développement, la population est vieillissante, l'offre en services et en commerces est faible, trop faible pour attirer de nouveaux habitants. Après avoir rencontré les différents acteurs du territoire, les associations, le personnel de la Ville et les habitants, YA+K propose une lecture urbaine, paysagère et culturelle du quartier. Au lieu de partir vainement en quête d'une plus grande activité du quartier, la résidence de YA+K montre

une autre approche autour de l'identité du terroir et du concept d'un quartier de (auto-)production (culturelle, agricole, etc.). Cette analyse est complétée par deux semaines d'actions dans l'espace public. La réalisation in-situ fut l'occasion de rendre visible la démarche tout en impliquant les acteurs locaux et les habitants du quartier dans le processus de réflexion concrétisée par l'action collective. Des ateliers de co-construction sont organisés avec les différents acteurs locaux et habitants dans un pavillon spécialement construit par les membres de YA+K et des jeunes d'Avranches.



Double page intérieure du livre *Vers un urbanisme intermédiaire. Expérimentation # Mermoz, « Quartier productif? », résidence d'architecte 2016.*



Inauguration de la plateforme installée par YA+K et des ateliers en plein air.



Revalorisation de l'image du quartier avec l'appropriation des ressources locales, notamment le mouton avranchin.

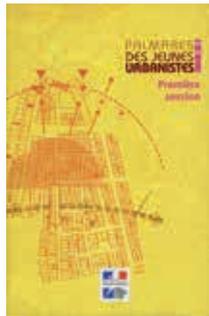
Les prototypes, inaugurés à l'occasion de petits événements, continuent à être utilisés par les habitants après la résidence. L'architecture est transposée à un rôle d'outil de production de nouveaux imaginaires et de nouvelles formes d'urbanité à partir des ressources locales et des procédés de coproduction. Le temps de la résidence, le quartier Turfaudière-Mermoz est devenu un lieu de prospection et d'expérimentation pour d'autres manières d'appréhender la ville et ses modèles de production. La résidence a donc offert les conditions d'une réflexion prospective ancrée avec

une vision d'un urbanisme « in-situ », « actif » producteur de vivre-ensemble et de culture. Les résultats de la résidence nourriront l'étude urbaine programmée.

Commanditaire : Territoires pionniers — Maison de l'Architecture de Normandie
Partenaires : Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Basse-Normandie, Ville d'Avranches, Communauté de Communes Avranches Mont-Saint-Michel, Caisse des dépôts et consignations, Commissariat général à l'égalité territoriale.

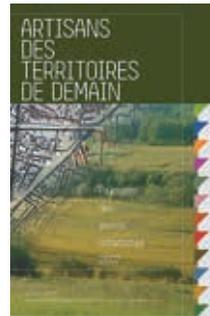
LES 50 LAURÉATS DES PRÉCÉDENTES SESSIONS*

2005



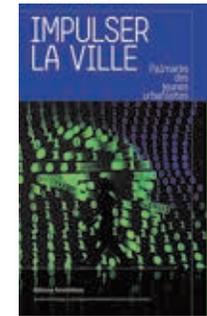
1. **Urbane**, Toulouse
2. **Germe et Jam**, Paris
3. **L'AUC**, Paris
4. **AXL Architectes et Urbanistes**, Saint-Germain-en-Laye
5. **Marniquet Aubouin**, Paris
6. **Obras Architectes**, Lyon et Paris
7. **TVK**, Paris
8. **Barriquand et Frydlander**, Montpellier
9. **Déléaz Dominique**, CEREMA, L'Isle-d'Abeau
10. **Roca d'Huyteza Pierre**, Hossegor, Paris et Montpellier
11. **Lemoine Stéphane AP5**, Paris
12. **Saison-Menu**, Roubaix
13. **De Laleu Thibaut**, Paris
14. **DDT 94**, Créteil

2007



1. **Quintet architecture urbanisme**, Paris
2. **Alphaville**, Paris
3. **Delphine Agier**, Pact Arim du Rhône, Lyon
4. **Marion Talagrand**, Paris
5. **Thibaud Babled**, Bayonne et Paris
6. **BazarUrbain**, Grenoble
7. **Christian Horn**, Paris
8. **O'zone architectures**, Paris
9. **Jean Metz**, Berlin (Allemagne)
10. **Une Fabrique de la Ville**, Paris
11. **Urban Act**, Paris
12. **Dévorateurs d'espace**, Paris

2010



1. **AWP**, Paris
2. **Pôle des arts urbains**, Saint-Pierre-des-Corps
3. **AKNA**, Paris
4. **Jean Richer**, CEREMA, Fontenay-le-Comte
5. **Géraldine Gardette**, Caen
6. **Frédéric Gilli**, Paris
7. **La Fabrique urbaine**, Paris
8. **Güller Güller**, Rotterdam
9. **Taktyk**, Bruxelles (Belgique) et Paris
10. **Nicolas Reymond**, Paris
11. **Nicolas Rougé**, Paris

2012



1. **Anyoji Beltrando**, Paris
2. **Marie Blanckaert**, Mons-en-Barœul
3. **Collectif ETC**, Marseille
4. **HDZ**, Paris
5. **Nadau Lavergne**, Bordeaux et Paris

2014



1. **Atelier Georges**, Paris
2. **Boris Bouchet**, Paris, Arlanc et Clermont-Ferrand
3. **Fabriques**, Fourneaux et Lyon
4. **Grue**, Paris
5. **Lambert-Lenack**, Paris
6. **Baptiste Le Brun**, SEMAEST, Paris
7. **Stéphane Malek**, Montreuil
8. **Volga**, Paris

*Un annuaire plus détaillé est consultable en ligne sur : www.logement.gouv.fr/palmares-des-jeunes-urbanistes